

# LA GAZETTE MUNICIPALE

## Bulletin d'information



**Mairie**

**Place de la Mairie**

**25360 NANCRAY**

**Tel : 03.81.55.21.66**

**Fax : 03.81.60.10.56**

[contact@mairie-nancray25.fr](mailto:contact@mairie-nancray25.fr)

**AVRIL 2016**

### ***Editorial***

Le Printemps est là, la nature se réchauffe et se transforme. Beaucoup d'entre vous vont reprendre les travaux d'extérieurs : jardinage, tonte de la pelouse, sciage du bois,....

Mais il est de mon devoir de rappeler que toutes ces tâches doivent se faire en respectant quelques règles :

- Se conformer aux créneaux horaires, bien précis et rappelés sur le site du village.
- Ne pas brûler chez soi des déchets verts ; les feux sont interdits en agglomération.

La réglementation peut sembler lourde et contraignante. Elle a été établie pour limiter les nuisances sonores et odorantes et permettre ainsi le vivre ensemble.

Déjeuner dehors dans le calme, faire la sieste en début d'après-midi, lire ou pendre sa lessive sont autant d'activités qu'on doit pouvoir faire sans subir de nuisances extérieures, bruit ou fumée.

Pour que Nancray reste un village où il fait bon vivre, n'oublions pas que « la liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres ».

Bien à Vous.

Frédéric Salvi

# Les échos du conseil municipal

## **Conseil du 16 mars 2016**

Travaux de mise en conformité routière de la RD 464 : par 13 voix pour.

Le conseil municipal s'engage à réaliser et financer les travaux de sécurité routière dont le montant s'élève à 54 417,00 € HT. Le financement sera le suivant :

Fonds libres : 40 813,00 € et 13 604,00 € de subvention du conseil départemental du Doubs. Le conseil s'engage à financer les travaux dans les 4 ans à compter de la notification de la décision attributive de subvention.

## **Conseil du 14 avril 2016**

Approbation des comptes de gestion 2015 : budget du service municipal de l'exploitation forestière, budget principal, budget du service d'assainissement, budget du CCAS : 14 voix pour.

Vote des comptes administratifs 2015 : budget de l'exploitation forestière, budget principal, budget du service d'assainissement, budget du CCAS : 9 voix pour et 3 abstentions.

Report et affectation de résultat : budget de l'exploitation forestière, budget principal, budget du service d'assainissement, budget du CCAS : 9 voix pour et 3 abstentions.

Vote du taux des taxes directes locales 2016 : elles restent inchangées. Taxe d'habitation 10,63 %. Taxe foncière du bâti 17,24 %. Taxe foncière du non bâti 27,55 %. 14 voix pour.

Détermination de la durée d'amortissement de la subvention d'investissement attribuée à la coopérative scolaire de Nancray : cette subvention de 200 € sera amortie sur 1 an. 14 voix pour.

Participation des Francas à l'organisation du marché de producteurs locaux : contribution financière de la commune : une contribution financière de 110 € sera versée aux Francas par marché auquel ils auront participé. 14 voix pour.

Vote des budgets primitifs 2016 :

Budget forêt, fonctionnement et investissement : 13 voix pour et 1 abstention,

Budget principal, fonctionnement et investissement : 11 voix pour et 3 abstentions,

Budget assainissement, fonctionnement et investissement : 13 voix pour et 1 abstention,

Budget CCAS, fonctionnement : 13 voix pour et 1 abstention.

Adhésion au groupement de commandes permanent de la CAGB : il s'agit d'une convention unique ayant pour objet la constitution d'un groupement de commandes portant sur les marchés publics destinés à satisfaire des besoins récurrents (achats groupé de fournitures, services, prestations intellectuelles et travaux). 11 voix pour, 1 contre et 2 abstentions.

Questions diverses : le CALN a contacté la mairie pour l'installation éventuelle d'un jeu de quilles devant la salle des associations. Le problème du bruit a été soulevé.

*Une prochaine gazette sera intégralement consacrée au budget et complétera les votes ci-dessus.*

# ÉTAT CIVIL 2015

## COMMUNE DE NANCRAY

### NAISSANCES

Emma SILANO BERGIN	7 juin 2015
Elie POWOLNY	29 juin 2015
Julie GROS	30 juin 2015
Mattéo BARTHOD	7 septembre 2015
Mathis VOIDEY	15 septembre 2015

### MARIAGES

Aline GUY – Thierry CHAUVILLE	25 avril 2015
Gaëlle BRETON – Karim JABER	6 juin 2015
Aline RODRIGUES – Frédéric MUGIONT	6 juin 2015
Julie PRUDENT – Julien CHIESA	6 juin 2015
Jessica GILLON – Vincent MERCADAL	8 août 2015
Géraldine BULLY – Renaud LANIER	12 septembre 2015

### DÉCÈS

Anne-Marie BERTIN veuve PEQUIGNOT	19 janvier 2015
Roger PASCUAL	22 février 2015
Isabelle LATASSE épouse MURE-RAVAUD	13 juillet 2015
Rose PLANÇON veuve PASCUAL	16 septembre 2015
André MAS	16 octobre 2015
Rober FORTIER	21 octobre 2015

### BAPTÊME RÉPUBLICAIN

Augustine CRELIER 10 octobre 2015

## Quelles précautions prendre pour ne pas engager la responsabilité de la commune

Le schéma ci-dessous recense les principaux risques que prend la commune lorsqu'elle organise l'affouage et les solutions opérationnelles qui permettent de dégager sa responsabilité.

### Pour se prémunir...

contre le commerce illicite de bois

contre le travail dissimulé en forêt

contre une accusation de négligence fautive

de la perte de la certification de gestion durable

de dégradation des peuplements en place

### Il faut prendre les précautions suivantes

Rappeler dans le règlement d'affouage que la revente des bois délivrés pour l'affouage est interdite ;  
Constituer des lots de 30 stères maximum correspondant approximativement aux besoins d'un foyer pour se chauffer.

Dans la mesure où toute personne travaillant en forêt est présumée salariée, il faut :

Interdire l'exploitation tant que l'ONF n'a pas délivré le permis d'exploiter à la commune ;

Interdire l'exploitation tant que le rôle d'affouage n'est pas arrêté, l'affouagiste n'a pas réglé sa taxe d'affouage, le maire n'a pas délivré d'autorisation d'entrer en possession de son lot.

Les arbres délivrés pour l'affouage sur pied ne doivent pas dépasser 45 cm de diamètre, et moins de 5 % des arbres font au plus 35 à 40 cm de diamètre. Ces tiges peuvent être abattues au préalable avant délivrance aux affouagistes.

Faire sécuriser par un professionnel ou exclure les parcelles dangereuses qui présentent : des arbres encroués, des chablis ou des arbres secs, une pente supérieure à 40 %, une proximité avec des ouvrages, des habitations, des routes...

Comme tous les entrepreneurs qui interviennent en forêt certifiée PEFC, les affouagistes doivent signer le cahier des charges PEFC de l'exploitant forestier.

Imposer la circulation sur les cloisonnements d'exploitation ;  
Préconiser des conditions de vidanges assurant l'intégrité des cours d'eau, zones humides et captages.

**Les Communes forestières tiennent à disposition des communes adhérentes des dossiers types dématérialisés pour l'organisation de l'affouage (délibération, règlement d'affouage...). N'hésitez pas à nous contacter (adresse ci-dessous).**

Formation dispensée par l'Union régionale des communes forestières de Franche-Comté  
Organisme de formation n°43250224125  
Maison de la Forêt et du Bois - 20 rue François Villon - 25041 BESANÇON Cedex  
Tél. / Fax : 03.81.41.26.44 - E-Mail : uracofor-fc@wanadoo.fr



Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural

L'Europe investit dans les zones rurales





## L'AFFOUAGE ce qui va changer

Le document ci-joint, édité par l'association régionale des communes forestières et destiné à la formation des élus, indique clairement la marche à suivre pour que l'affouage se déroule dans de bonnes conditions.

Jusqu'à présent dans notre commune, la taxe d'affouage « Debout » était exigée après exploitation dès que la distribution de l'affouage « livré » était achevée.

**Cette pratique n'est pas conforme à la réglementation.**

En effet, celle-ci précise que le Maire ne peut délivrer le bois que si le **rôle de l'affouage est arrêté et la taxe perçue.**

Il s'agit en fait d'un **transfert de propriété.** Tant que l'affouagiste n'a pas réglé le montant de la taxe, le bois demeure la propriété de la commune et engage donc la responsabilité de celle-ci au cours de l'exploitation.

Le façonnage du bois d'affouage, représente un **réel danger.**

Pour preuve, dans notre commune, quelques affouagistes ont été victimes d'accidents très graves.

### **En conséquence, à partir de l'exercice 2016 – 2017 les affouagistes devront :**

**S'inscrire en personne** au secrétariat de mairie, dans les délais fixés par l'avis de demande d'inscription.

**Présenter une attestation d'assurance** en principe fournie par la majorité des compagnies.

**Régler la taxe d'affouage lors du premier tirage de l'exercice concerné,** dans la mesure où la commune est en mesure de fournir la trentaine de stères maximum tolérée.

**Prendre connaissance du règlement d'exploitation** distribué lors du tirage et **le respecter scrupuleusement.**

En cas de dégâts importants provoqués par un affouagiste au cours de l'exploitation, celui-ci encourt des pénalités et éventuellement la déchéance de son droit d'usage.

S'équiper d'effets de protection tels que **casque, pantalon et chaussures de sécurité.**

**L'avis d'inscription à l'affouage debout ou livré paraîtra dans la gazette (papier ou internet) disponible pour tous les habitants qui en font la demande.**

**Il sera également affiché au placard de la Mairie.**

**Les demandes d'inscription hors délai ne seront pas prises en considération.**

La pratique ancestrale de l'affouage est une activité saine et intéressante. Elle permet aux habitants de la commune qui le désirent de se procurer du bois dans de bonnes conditions.

En échange elle a un effet bénéfique sur la préparation et l'entretien des régénérations car les affouagistes effectuent un travail remarquable en coupant taillis et broussailles ou en dépressant les jeunes futaies.

Faisons en sorte que cette activité perdure tant qu'il y aura des volontaires pour la pratiquer.



# La vie associative

## ✓ BIBLIOTHEQUE DE NANCRAY

L'équipe de la bibliothèque vous invite à venir découvrir en famille les nombreuses nouveautés au rayon enfants, où un désherbage des plus vieux albums a permis de renouveler le fonds jeunesse et d'acquérir des « Elmer » en pleine forme, des histoires d'ours et de souris, des livres « découverte », et autres « cherche et trouve » pour satisfaire le plus grand nombre ! Soyez les bienvenus, pendant les vacances la bibliothèque est ouverte les mercredis de 17 à 19h et les samedis de 10h à 12h !

## ✓ L'ECOLE DU VAIZOT

**Mais quel est le poids de la poule ?**

Léonie et Charles-Henri Lallemand ont lancé un concours pour Pâques : estimer le poids de la poule. Le gagnant gagnait la moitié, l'autre moitié était offerte aux enfants de l'école. Mr. et Mme. Pecollo, les heureux et généreux vainqueurs ont donné leur moitié aux enfants. Ce fut un régal pour tout le monde. Un très grand merci.



**JUJITSU**

**MONTBELIARD : 23 JANVIER 2016**

En route vers la ceinture noire..

Nos 6 jujitsuka, sur la photo en pleine révision des notions vues le matin en stage, ont tous passé avec succès l'UV de commissaire sportif. Cette épreuve, qui consiste à tenir la marque lors d'une compétition, n'est certes pas la plus difficile à préparer, mais elle demande néanmoins une bonne maîtrise des notions d'arbitrage ainsi qu'une concentration et une réactivité sans faille pendant les combats.



**1/2 FINALE CHAMPIONNAT DE FRANCE CADETS : 21 FEVRIER 2016**

**DIJON**



**Alexandre GLEJZER** termine 3<sup>ème</sup> et assure le service minimum. Pour accéder au Championnat de France qui aura lieu à Ceyrat le 24 avril 2016, il devra s'imposer à Besançon (ou au moins monter sur le podium) le 13 mars prochain pour rejoindre l'élite nationale.

**TOURNOI DE MAICHE : 28 FEVRIER 2016**

FAVRE Maelys : 4<sup>ème</sup>

GUINCHARD Ysalis : 1<sup>ère</sup>



## TOURNOI DE SAONE : 12 MARS 2016

- Pierre ALZINGRE : 2ème
- Louis BERNARD : 2ème
- Axel BOURDENET : 4ème
- Tristan BOURDENET : 4ème
- Dali BRUEY : 2ème
- Alan BRUNNER : 2ème
- Elise CALAMIA : 1ère
- Antoine CLEMENT : 3ème
- Marceau DARAN TOFFEL : 3ème

- Maelys FAVRE : 5ème
- Maxime FAVRE : 3ème
- Noah FLEURY : 4ème
- André GERY : 3ème
- Isalys GUINCHARD : 3ème
- Noélyne GUINCHARD : 1ère
- Achille GUYOT : 2ème
- Jade HARRATE : 2ème
- Hugo LOUVET : 1er

- Théo LOUVET : 2ème
- Lucie MEYER : arrêt sur blessure
- Lorenzo NICOLET : 2ème
- Victor RIO : 3ème
- Loïs ROBERT : 1er
- Elie ROBERT : 2ème
- Théo TARBY : 1er
- Alexandre TOMASINI : 3ème

## 1/2 FINALE CHAMPIONNAT DE FRANCE : BESANCON 13 MARS 2016

### ALEXANDRE GLEJZER FAIT D'UNE PIERRE DEUX COUPS



A Besançon cette fois-ci, **Alexandre GLEJZER** termine 1er et se qualifie pour le Championnat de France qui aura lieu à Ceyrat en avril prochain... et il marque à cette occasion les derniers points qu'il lui manquait pour la ceinture noire !

## CHAMPIONNAT NATIONAL JUNIOR UGSEL : 19 MARS 2016



A Bully les Mines (Pas de Calais), **Maverick RUEFF** se prive involontairement d'une finale à sa portée. Son "spécial" (ko uchi gake) non réglementaire selon l'arbitre lui vaut un "hansoku make" (disqualification). Il devra se contenter de la 3ème place synonyme de "on boit un coup vendredi" ...Une très belle performance tout de même !



---

## TOURNOI DU JUDO CLUB VAL DE L'OGNON : 26 MARS 2016

---



Maxime FAVRE : 1er

---

## TOURNOI INTERNATIONAL D'EDIMBOURG : 26 MARS 2016

---



**Alexandre GLEJZER** en déplacement en Ecosse avec le Pôle Espoir de Besançon s'impose facilement en seulement 4 combats et autant de ippons dans la catégorie des moins de 90 kg.

Vous pouvez suivre l'actualité de notre club sur Internet :

[www.judoclubnancray.fr](http://www.judoclubnancray.fr)

[www.facebook.com/judoclubnancray](https://www.facebook.com/judoclubnancray)

Sportivement vôtre

JPG

CONCERT

CONCERT

GRAND ENSEMBLE

« CONTE MUSICAL »

TROMPETTES & TUBA

CHOEUR DES ELEVES

CONCERTS GRATUITS

DIM 24 AVRIL 17h

SAM 30 AVRIL 20h

salle des fêtes de MAMIROLLE

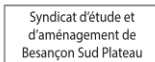
salle socioculturelle DE MORRE

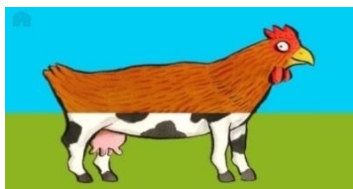
Impression par nos soins et ne pas jeter sur la voie publique

Dimanche 24 avril 2016, les cuivres et percussions entreront en scène. Un ensemble de plus de cinquante musiciens vous fera voyager dans différentes esthétiques : classique, rock, musique de film, musique celtique... L'originalité du projet tient dans la volonté de regrouper des élèves et musiciens confirmés du Jura et du Doubs afin de bâtir un programme commun. Rendez-vous à 17h, salle des fêtes de Mamirolle

Enfin, le samedi 30 avril 2016, vous pourrez découvrir le conte musical « Circus et boule de Gomme », interprété par un chœur d'enfants accompagné par un ensemble instrumental. Tous issus de l'école de musique du Plateau, enfants et professeurs vous convient le Samedi 30 avril 2016 à 20h00, salle socio-culturelle de Morre.

Nous vous attendons nombreux, entrées libres **dans la limite des places disponibles.**

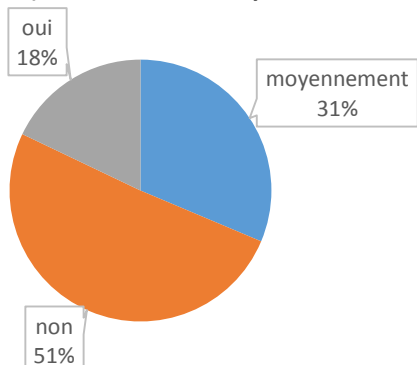




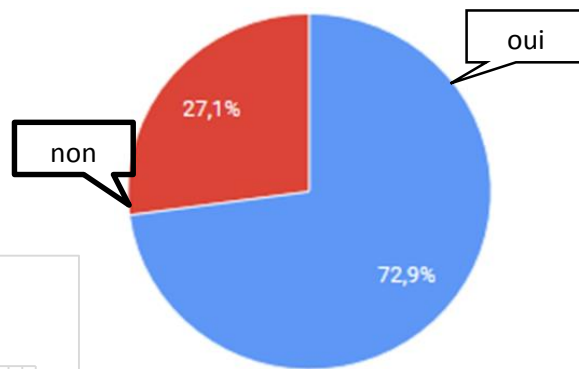
# Pêle-mêle

## ✓ RESULTATS DU QUESTIONNAIRE INTERNET

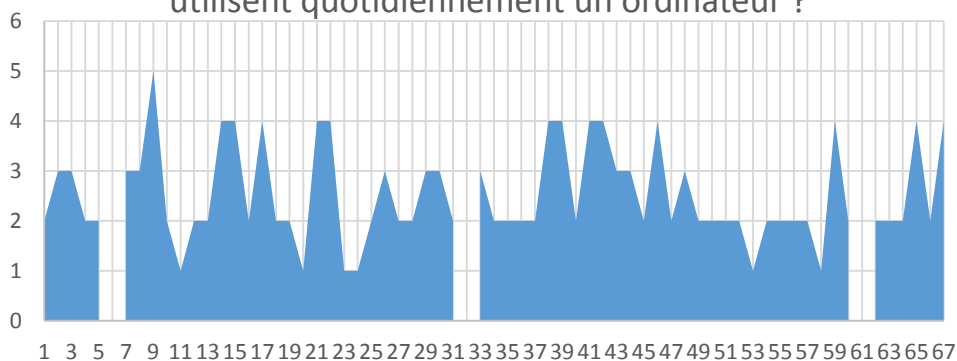
Etes-vous satisfait du débit Internet actuel (adsl) dans votre foyer ?



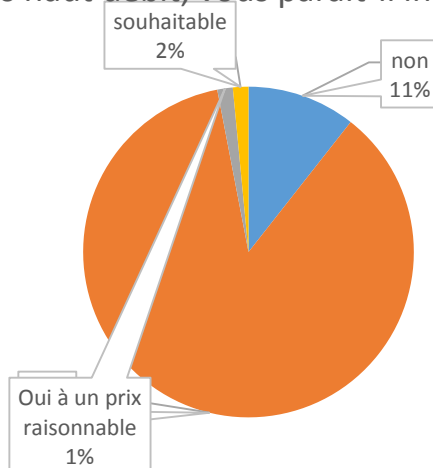
Lorsque vous utilisez internet sur plusieurs postes simultanément, rencontrez-vous des problèmes (ralentissement, ...) ?



Combien de membres au sein de votre foyer utilisent quotidiennement un ordinateur ?



Le très haut débit, vous paraît-il indispensable ?



Nous remercions les participants au questionnaire en ligne ; ces résultats montrent la nécessité d'insister pour obtenir la fibre dans un délai plus court que celui prévu actuellement et nous donne ainsi des arguments tangibles face aux opérateurs.



Les députés ont demandé la mise en place d'un système d'asile centralisé et de canaux légaux pour les migrations afin de mieux gérer les flux migratoires dans l'Union européenne.

L'accord entre l'Union européenne et la Turquie sur l'immigration a fait l'objet d'un débat mercredi. Si cet accord n'est pas parfait, il reste pourtant l'outil le plus réaliste pour gérer la crise migratoire, estiment les députés. Le Parlement a également fait part de ses inquiétudes quant à la liberté de la presse et l'état de droit en Turquie.

Les députés se sont penchés sur le scandale des Panama papers et ont plaidé pour davantage de transparence fiscale. Pour un récapitulatif complet du débat, consultez notre page Storify. Le Président du Parlement européen et les dirigeants des différents groupes politiques se sont entendus sur la création d'une commission d'enquête sur les Panama papers.

De nouvelles règles permettant de faciliter les recours juridiques des entreprises pour obtenir réparation suite à un vol ou à un abus de secrets d'affaires ont été adoptées par la plénière. Celles-ci incluent également des garanties pour les journalistes et les lanceurs d'alerte.

Le Président portugais Marcelo Rebelo de Sousa s'est adressé à la plénière, soulignant devant les députés que la crise des réfugiés demandait des solutions communes.

La directive sur le PNR européen a été adoptée par le Parlement, suite à un accord provisoire conclu avec les États membres en décembre dernier. Les compagnies aériennes devront désormais fournir aux États membres des données sur les passagers aériens de vols internationaux afin d'aider les autorités nationales à lutter contre le terrorisme et les formes graves de criminalité. Pour en savoir plus, consultez l'infographie et les temps forts consacrés au PNR.

Des mesures visant à mieux lutter contre le terrorisme à la suite des attentats à Bruxelles et Paris ont été débattues avec la Commission et le Conseil.

Les députés ont approuvé mercredi un fonds d'aide d'urgence de 100 millions d'euros pour venir en aide aux réfugiés, et 2 millions d'euros dans le but de renforcer les effectifs du centre européen de lutte contre le terrorisme d'Europol.

Les mesures prises récemment par le gouvernement polonais paralysent le tribunal constitutionnel du pays et mettent en danger la démocratie et l'état de droit, estiment les députés dans une résolution non-contraignante adoptée mercredi.

Les députés ont adopté la réforme sur la protection des données, qui vise à rendre aux citoyens le contrôle de leurs données personnelles et à créer un niveau élevé et uniforme de protection des données. Pour en savoir plus, consultez les dossiers.

Stéphane Sauce

✓ **INFORMATION/DEBAT**- 29 avril à Nancray 20 h 30 salle René Tatu.



# **Alcool - Cannabis - Addictions**

## **Comment prévenir les risques ?**



DON'T THROW YOURSELF AWAY.  
*Ne t'envoies pas en l'air*



**Information / débat**  
**Vendredi 29 avril à 20h30**  
**salle René Tatu à Nancray**

*Intervenant ANPAA - Centre d'addictologie : M. Rémy CHAPELAIN*





# Le Samedi 28 Mai 2016

**Rallye Pédestre ouvert à tous**

**Découverte de Nancray**

**Organisé par le Comité des Fêtes**

**D464**

**Départ place de la mairie**

**A partir de 13H30**

**Dernier à 14 H30**

**Inscription sur place**

**Les enfants de –12 ans  
doivent être accompagnés**

**Inscription 10 € par équipe  
Lot aux 5 premières  
Collation à l'arrivée**

**CFN**





## **Déroulement du Rallye pédestre - Samedi 28 Mai 2016**

Le Comité des Fêtes de Nancray organise un grand Rallye pédestre, ouvert à tous, pour vous faire découvrir le village, ses commerces, son musée, son patrimoine... On ne va pas tout dévoiler ici...

Venez vous faire plaisir tout en vous amusant en famille, avec les enfants ou avec vos voisins ou vos amis.

### **Règlement du Rallye pédestre de Nancray**

#### **Article 1 : organisation**

Le thème du rallye est la découverte ludique de Nancray pour les uns et l'acquisition d'une meilleure connaissance du village pour les autres.

Le but consiste à résoudre *des énigmes ou des rébus*, à répondre aux *questions* qui guideront les participants sur la route à suivre, afin de découvrir différents lieux (historiques ou non) du village.

#### **Article 2 : conditions d'inscription**

Ce rallye est ouvert à tous, et se poursuit en équipes composées de deux à cinq personnes avec famille, amis, voisins, jeunes ou moins jeunes dans un esprit de loisir et de convivialité.

Les enfants de moins de 12 ans peuvent participer au rallye sous la responsabilité d'un adulte.

L'inscription est de 10€ par équipe, quel que soit le nombre de personnes (entre 2 et 5 par équipe). Elle se fait directement au départ : Place de la Mairie.

#### **Article 3 : déroulement du rallye**

Accueil des participants à partir de **13h30** Place de la Mairie.

Il est remis aux participants un passeport contenant la marche à suivre pour leur route de l'après-midi. Chaque étape inscrite sur le passeport doit être réalisée, et un commissaire est là pour valider le passage de chaque équipe ou pour faire passer des épreuves (sportives ou autres) et ainsi accumuler des points.

Remarque : lorsqu'une équipe arrive au Musée, attention à ne pas se disperser et à bien respecter les consignes données à l'entrée.

#### **Article 4 : final**

Le rallye n'est pas une course de vitesse. Les gagnants sont ceux qui ont totalisé le plus grand nombre de points au fil des différentes étapes.

Le total des points du rallye est de : 100 points

Vous voulez passer un bon moment, que vous soyez sportifs ou pas, futés, perspicaces, quelque peu réfléchis et dotés d'un minimum de connaissances alors n'hésitez plus !

**Rendez-vous le samedi 28 Mai à partir de 13h30 Place de la Mairie !**

## Bilan du Salon des Dons Cachés

Le premier salon des dons cachés, qui s'est tenu à l'espace du Vaizot le 20 Mars dernier, fut un réel succès grâce notamment à la qualité des produits présentés par les exposants ainsi que grâce aux visiteurs venus très nombreux de la commune et des villages voisins.

Ces derniers nous ont félicités pour la très bonne organisation de ce salon et ont été surpris par sa convivialité.

Les visiteurs interrogés à leur sortie, souhaitent tous voir se renouveler un tel événement sur la commune et la grande majorité des exposants a émis le vœu de revenir

Date est déjà prise pour 2017 et le comité d'organisation travaille déjà à la nouvelle édition et aussi avec de nouveaux exposants

Vue d'ensemble du salon



Très apprécié : l'atelier de vannerie.



Même Mr le Député a fait le déplacement à Nancray



# Conférence Débat

## Les enjeux de l'adolescence et son impact sur le couple

Animée par M-José GACEK  
Psychologue



Jeudi 28 avril 2016  
à 20h30  
à Saône  
Salle Guinemand

✓ SAONE



**Entrée 1 Euro**

Familles Rurales  
Associations de  
Mamirolle et Saône  
06.26.07.52.22



Familles  
rurales  
Vivre mieux !





SAVEURS *et*  
PASSIONS

*12<sup>e</sup> Edition*

**Public : Entrée gratuite**

ESPACE DU  
MARAIS  
SAÔNE

Samedi 23 avril 2016  
de 14h00 à 18h00

Dimanche 24 avril 2016  
de 10h00 à 18h00

## LA GRANGE MELOT

route de Saône, Mamirolle, 25620 La Chevillotte

# VENTE DE PLANTS A LA FERME

### LEGUMES, PETITS FRUITS, AROMATIQUES

TOMATES ET SALADES VARIEES, COURGES, COURGETTES,  
CHOUX, AUBERGINES, POIVRONS, FRAISIERS, RHUBARBES,  
BASILIC, THYM, MENTHE, CORIANDRE, PERSIL...

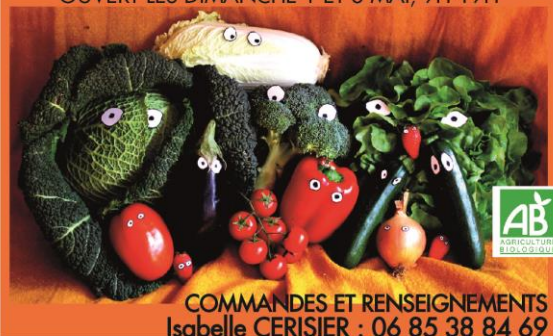
### OUVERTURE LE SAMEDI 23 AVRIL

DU 23 AVRIL AU 28 MAI 2016

DU MARDI AU VENDREDI 17H-19H

ET LE SAMEDI 9H-19H

OUVERT LES DIMANCHE 1 ET 8 MAI, 9H-19H



COMMANDES ET RENSEIGNEMENTS  
Isabelle CERISIER : 06 85 38 84 69

### La boutique **Mes p'tites folies** évolue

- Le dépôt-vente de vêtements a cessé depuis février.
- L'espace libéré par les vêtements se voit progressivement occupé par davantage d'artisanat d'art (céramique, bijoux, cadres, mobiles, luminaires, petit mobilier...).

En ce moment, vous pouvez découvrir Kim Céramik qui nous présente de **jolies créations** en céramique, raku (vases, bols, tasses...) ainsi que des bijoux, les tableaux de Corinne

Claude-Dechaux, **aquarelles, pastels et encre de Chine**, les **bijoux de La Fatrice de Perles en verre de Murano, de Bamao**, style baroque, et ceux de Melle Fée Mains en **perles tissées**.

- Faire et se faire plaisir ! Mon envie ? Vous satisfaire !

### **Couturière je suis, couturière je reste !**

Je reste à votre disposition pour tous vos travaux de couture : ourlets, fermetures, réparations diverses et variées, ajustement à votre taille, créations...

La couture est ma passion, aussi ai-je décidé de la partager à travers **des cours individuels et « petit collectif »**.

Plusieurs formules sont à votre disposition en fonction de votre niveau de couture.

- Cours individuel 30€ l'heure  
à privilégier pour les débutant(e)s -
- Cours collectif 45€ les 2 heures  
maximum 3 personnes -
- Forfait individuel

2x 2 heures 100€ 3x 2 heures 120€

Ces cours peuvent faire l'objet de carte cadeau originale (fête des mères, cadeau de naissance, anniversaire...). Pensez-y !

Les cours ont lieu à la boutique.

Pour tous renseignements et pour fixer l'heure et la date de votre cours, appelez au 03 81 63 58 05 aux heures d'ouverture de la boutique, ou laissez-moi un message à [creations@mes-ptites-folies.fr](mailto:creations@mes-ptites-folies.fr)



## Les prochains rendez-vous

- ❖ **MARCHÉ** - Le 4<sup>ème</sup> vendredi d'avril : **le 22/04 à 17h30**  
Avec possibilité d'un repas chaud préparé par le Restaurant du Plateau
- ❖ **AGENDA RANDONNEE** : le jeudi de l'Ascension une randonnée est organisée en Suisse au Creux du Van par la Dynamique.
- ❖ **ACCA** : nettoyage de la nature le 30 avril.
- ❖ **GARAGE BOURDENET**

**Portes ouvertes au Garage BOURDENET**  
**Vendredi 22 et samedi 23 avril 2016**

**Venez découvrir la collection Peugeot !**



**Foire aux pneus :**  
**Profitez du conseil et d'offres promotionnelles sur vos pneus été !**

**GARAGE BOURDENET**

53 grande rue - 25360 NANCRA Y

Tél. 03 81 55 22 42



Réparation toutes marques – Mécaniques – Carrosserie/Peinture Dépannage

Achats/Vente véhicules neufs et occasions – Station de lavage